



## PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

**Transmission d'une pratique corporelle historique  
à caractère martial fondée sur le traité de Philippo Vadi**



**Formation professionnelle préparant à la transmission des AMHE  
40 heures – Présentiel**

Lieu : **Montpellier**

### **Organisme de formation**

Association École Chevaleresque – École et centre de formation

Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

N° de déclaration d'activité (NDA) : **76341348234**

Site : <https://www.chevaleresque.com>

Contact : [contact@chevaleresque.com](mailto:contact@chevaleresque.com) – 06 13 53 36 40

Document : Présentation du programme de formation - version 10/02/2026 »



# PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

## TRANSMISSION D'UNE PRATIQUE CORPORELLE HISTORIQUE

À CARACTÈRE MARTIAL FONDÉE SUR LE TRAITÉ DE PHILIPPO VADI

### 1. IDENTIFICATION DE LA FORMATION

#### Intitulé de la formation

Transmission d'une pratique corporelle historique à caractère martial fondée sur le traité de Philippo Vadi

#### Organisme de formation

Association École Chevaleresque – Centre de formation en pratiques corporelles historiques

### 2. CONTEXTE ET FINALITÉ DE LA FORMATION

La formation « Transmission d'une pratique corporelle historique à caractère martial fondée sur le traité de Philippo Vadi » s'inscrit dans le développement des pratiques issues des arts martiaux historiques européens (AMHE) au sein de contextes associatifs, culturels, patrimoniaux, éducatifs et de formation.

Ces pratiques reposent sur l'étude, l'analyse et l'interprétation de sources historiques européennes, et plus particulièrement du traité *De Arte Gladiatoria Dimicandi* (fin XVe siècle). Elles donnent lieu à des pratiques corporelles historiques à caractère martial, transmises dans une logique de **médiation culturelle, patrimoniale et pédagogique**, hors champ sportif.

La formation répond à un besoin de **structuration, de sécurisation et de professionnalisation** des activités de transmission, notamment afin de garantir :

- la cohérence des pratiques transmises au regard des sources historiques mobilisées ;
- la qualité pédagogique et méthodologique des dispositifs proposés ;
- la prévention des risques dans des situations impliquant interaction et confrontation contrôlée ;
- la responsabilité professionnelle des intervenants.

### **3. POSITIONNEMENT ET CADRE D'EXERCICE**

Les compétences développées dans le cadre de cette formation s'exercent dans des contextes culturels, patrimoniaux, associatifs ou de formation, hors cadre sportif compétitif et sans finalité de performance.

La formation ne constitue pas un diplôme et n'a pas pour objet l'encadrement d'activités sportives réglementées au sens du Code du sport.

Elle s'inscrit dans une logique de **transmission culturelle et patrimoniale de pratiques corporelles historiques à caractère martial**, fondées sur l'analyse critique des sources et la structuration raisonnée de la pratique.

### **4. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- analyser une pratique corporelle historique à partir du traité de Philippo Vadi ;
- expérimenter corporellement les principes décrits par la source historique ;
- structurer des pratiques corporelles historiquement documentées dans un cadre sécurisé ;
- concevoir des dispositifs de transmission adaptés aux publics et aux contextes d'intervention ;
- intégrer, le cas échéant, des situations d'interaction et de confrontation contrôlée comme outils pédagogiques ;
- garantir un cadre de pratique maîtrisé, sécurisé et responsable ;
- adopter une posture professionnelle éthique et adaptée aux contextes culturels et patrimoniaux de transmission.

### **5. COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

La formation permet de développer les compétences suivantes :

- analyser et interpréter une source martiale historique européenne ;
- contextualiser les pratiques au regard de leur cadre historique et culturel ;
- structurer des pratiques corporelles historiques progressives et adaptées ;
- concevoir des dispositifs de transmission intégrant des principes de sécurité et de prévention des risques ;
- encadrer des situations de pratique incluant interaction contrôlée et situations martiales encadrées ;
- adopter une posture professionnelle responsable dans des contextes variés de transmission.

Ces compétences sont travaillées de manière progressive et intégrée tout au long du parcours de formation.

## **6. PUBLIC VISÉ**

La formation s'adresse principalement à :

- intervenants associatifs impliqués dans la transmission des arts martiaux historiques européens ;
- acteurs de la médiation culturelle et de l'histoire vivante ;
- formateurs intervenant dans des contextes culturels, patrimoniaux ou éducatifs ;
- responsables ou encadrants de projets associatifs liés aux pratiques corporelles historiques à caractère martial.

Elle s'adresse à des personnes disposant déjà d'une expérience de pratique et/ou de transmission.

## **7. PRÉREQUIS**

Les participants doivent justifier :

- d'une expérience préalable dans la pratique des arts martiaux historiques européens ou de pratiques corporelles historiques équivalentes ;
- d'une capacité à exploiter et analyser des sources documentaires historiques ;
- d'une sensibilisation aux principes de prévention des risques ;
- d'une posture responsable compatible avec l'encadrement de publics.

Un entretien préalable de positionnement est obligatoire.

## **8. ORGANISATION DE LA FORMATION**

La formation est organisée autour d'une progression pédagogique structurée, combinant :

- analyse et interprétation de sources historiques martiales traité *De Arte Gladiatoria Dimicandi* (fin XVe siècle) ;
- expérimentation corporelle encadrée et progressive ;
- structuration de pratiques corporelles historiquement documentées ;
- conception de dispositifs de transmission (leçons sur 12 mois) ;
- mises en situation représentatives des contextes professionnels visés ;
- temps d'analyse réflexive et de formalisation des pratiques.

Les modalités pratiques (durée, calendrier, horaires et lieux précis) sont communiquées aux participants avant l'entrée en formation.

## **9. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports méthodologiques, historiques et techniques
- Ateliers pratiques encadrés
- Études de cas et analyses de situations
- Mises en situation de transmission
- Travail individuel et collectif
- Accompagnement pédagogique personnalisé

## **10. MODALITÉS D'ÉVALUATION**

L'évaluation des acquis repose sur :

- des mises en situation pratiques de transmission ;
- des travaux écrits d'analyse de sources et de structuration de dispositifs ;
- l'observation des compétences mobilisées en situation ;
- un entretien pédagogique de validation des acquis.

Les modalités d'évaluation permettent d'apprecier l'acquisition effective des compétences visées par la formation, au regard des situations de transmission proposées.

## **11. ACCESSIBILITÉ**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse individualisée des besoins et des possibilités d'adaptation pédagogique, sans remise en cause des objectifs et compétences visées.

Un entretien préalable permet d'identifier les besoins spécifiques et d'étudier les aménagements possibles.

**Référent handicap** : Gilles Carrière

## **12. DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

**Intitulé du document** : Présentation du programme de formation – VADI

**Nature** : Formation professionnelle – Transmission de pratiques corporelles historiques à caractère martial. Document distinct du livret d'accueil

## **13. TARIF ET MODALITÉS FINANCIÈRES**

- Tarif de la formation : **1200 € TTC**
- Adhésion annuelle à l'association : **20 €**

**Total : 1220 € TTC** Paiement échelonné possible.

Formation éligible aux financements (OPCO, Pôle emploi, AFDAS, FIFPL, AGEFICE....).